

SENSIBILITÉ et PRÉVENTION des CONFLITS (SPC)

Liste de vérification pour la mise en œuvre sur le terrain de projets d'activités ou d'infrastructures destinées au secteur d'élevage en zone pastorale sub-saharienne



PASTORALISME, PAIX
& PROSPÉRITÉ

PASSHA



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



PEACE, PROSPERITY AND
REGIONAL INTEGRATION



PASTORALISME, PAIX
& PROSPÉRITÉ

LISTE DE VÉRIFICATION SPC

Pays / Région et Localité administrative :

Nom du responsable de l'instruction :

Position du responsable :

Dates d'instruction 1^{ère} analyse :

2^{ème} analyse :

3^{ème} analyse :

Objet du projet envisagé (activité ou infrastructure) :

CAHIER DE TERRAIN

Liste de Vérification SPC 2017

Les résultats, interprétations et conclusions exprimés ici sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les visions de La Banque Mondiale, du CILSS, de l'IGAD ou des gouvernements qu'ils représentent.

Réalisation graphique : www.overscan.fr

SENSIBILITÉ et PRÉVENTION des CONFLITS (SPC)

Liste de vérification pour la mise en œuvre sur le terrain de projets d'activités ou d'infrastructures destinées au secteur d'élevage en zone pastorale sub-saharienne

La **Liste de Vérification de Sensibilité et Prévention Conflits (SPC)** a été développée dans le cadre du programme « Pastoralisme et Stabilité au Sahel et dans la Corne d'Afrique » (PASSHA, 2016-2017, Banque Mondiale). En appui au CILSS (Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel) et à l'IGAD (Autorité Inter-Gouvernementale pour le Développement) le PASSHA vise à intégrer l'approche de Sensibilité et Prévention des Conflits dans les interventions des deux institutions et à renforcer leur capacité en la matière.

Support de terrain associé au **Guide Pratique de la Sensibilité et Prévention des Conflits** dans les projets de développement du secteur élevage en zone sub-saharienne, la liste a été testée dans le cadre respectif du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) et du Projet Régional de Résilience Pastorale (RPLRP). **Si vous découvrez la liste de vérification pour la première fois, prenez d'abord connaissance du Guide Pratique.**

Une analyse rigoureuse et détaillée prend du temps. Ce n'est rien à côté de celui passé à gérer les conflits et impacts négatifs !

UNE LISTE DE VÉRIFICATION : POUR QUOI FAIRE ?

Elle peut être **utilisée pour tout projet** (activité ou infrastructure) de développement du secteur de l'élevage, quelle que soit son origine publique, privée, associative.

Cette liste de vérification accompagne la **mise en œuvre et le pilotage** de projets (activités ou infrastructures) du secteur élevage en zone pastorale sub-saharienne, afin de **vérifier que** :

- Une **analyse du contexte et des acteurs** utile et détaillée a été effectuée et est mise à jour ;
- Cette analyse prend en compte la sensibilité et la prévention des conflits **de manière pratique et simple** ;
- Les **références et les preuves nécessaires à la prise de décision** et au suivi sont disponibles.

La liste sert à **prévenir les conflits et assurer la durabilité des projets**. Pour cela, l'analyse doit prendre en compte :

- **Toutes les étapes du projet** (planification, mise en œuvre, suivi ou évaluation) ;
- La **zone d'implantation** et la **zone d'influence** des impacts du projet ;
- Les bénéficiaires directs ou indirects, mais aussi les **non-bénéficiaires** impactés.

Une fois habitué(e) à la liste de vérification, elle devient votre meilleure alliée pour le suivi de projet, avec tous les points à garder à l'esprit.

UNE LISTE DE VÉRIFICATION : POUR QUI ?

La liste de vérification permet aux **agents de terrain** (personnels chargés de la planification et de la mise en œuvre) ainsi qu'aux **agents chargés de la supervision** (chargés de suivi, coordonnateurs) de **vérifier et visualiser de manière synthétique la prise en compte des points majeurs d'attention**, pour concevoir et gérer des projets durables sur le terrain.

Dans le cas où un opérateur indépendant est en charge de l'analyse SPC, elle **fait partie des termes de référence et livrables** attendus par le donneur d'ordre.

Le succès de l'utilisation de la liste de vérification dépend très largement des compétences, attitudes et pratiques du personnel qui l'utilise. Des formations et outils complémentaires ont donc été développés et sont disponibles sur les sites internet du CILSS et de l'IGAD :

- **Formations nationales** d'acteurs de terrain à l'utilisation de cette liste et d'autres outils.
- **Formations régionales** des cadres nationaux et régionaux sur les approches SPC.
- Module sur la **communication participative** développé par le CILSS.
- Outils et indications pour l'**analyse de contexte et d'acteurs**.
- Fiches **techniques spécifiques** aux activités et infrastructures les plus courantes de développement du secteur élevage en région sub-saharienne.

Un cadre d'échange et d'information en ligne a été créé entre les agents de planification sur le terrain, les cadres chargés de leur supervision et les spécialistes régionaux et internationaux du CILSS ou de l'IGAD.

Sollicitez des formations et informations auprès du CILSS et de l'IGAD et rejoignez le réseau !

LA LISTE DE VÉRIFICATION EN PRATIQUE

La liste de vérification est **un support opérationnel de terrain**, facile à remplir en ligne ou à imprimer pour le remplir à la main, à partir des sites internet de l'IGAD et du CILSS. C'est un outil d'analyse, de pilotage et de suivi des projets et de leurs impacts sur le contexte d'intervention.

UNE PRÉSENTATION CLAIRE ET FONCTIONNELLE

✓ **10 onglets thématiques** : les sujets majeurs qui nécessitent un suivi régulier.

- FINALITÉ
- TECHNIQUE
- SITE
- ACTEURS
- ENVIRONNEMENT
- ÉCONOMIE
- SOCIAL
- COMPÉTENCES SPC
- CONCLUSION
- RÉFÉRENCES

✓ **10 objectifs SPC avec leur fiche de synthèse.**

Chaque onglet recouvre un ou plusieurs objectifs de SPC. Chaque objectif est décliné en **items clés à vérifier**, pour lesquels vous devez **cocher OUI ou NON**, en fonction des informations collectées par les différentes études, réunions, enquêtes terrain menées. Pour chaque réponse, **indiquez le numéro du document de référence** sur lequel s'appuie votre conclusion. Un sommaire des documents de référence avec leur numéro doit être complété en page 18.

Pour chaque objectif, un **espace de synthèse** vous permet de mettre en avant les **points qui doivent retenir l'attention** pour passer à l'étape suivante du projet ou prendre une décision. Que votre réponse soit « oui » ou « non », vous pouvez identifier le besoin pour un approfondissement de l'analyse, une intervention particulière, un dispositif spécifique.

UN FORMAT ADAPTÉ AU SUIVI DE L'APPROCHE SPC

Pour chaque projet (activité ou infrastructure), ce pense-bête vous permet de **garder une trace de vos évaluations successives** et de **transmettre les résultats** à vos collaborateurs. Une page de conclusion permet aussi d'exprimer une **vision globale de la Sensibilité et Prévention des Conflits** du projet. L'objectif de la liste est de faciliter, à chaque étape, une prise de décision en connaissance de cause (même s'il y a des cases cochées « non »).

Ce cahier propose trois colonnes de vérification pour **trois évaluations successives**. Pendant la durée d'un projet, le suivi pourra **nécessiter plus ou moins de trois itérations, cela dépend de sa complexité et de la volatilité du contexte**. Il vous suffit alors d'imprimer un nouveau cahier ou seulement les pages de vérification pour les analyses suivantes.

Cette liste de vérification doit être **conservée au niveau local dans le dossier du projet** pour mise à jour à chaque évaluation. Une copie (papier ou électronique) doit être transmise au superviseur ou coordinateur.

EXEMPLE D'UTILISATION

Imaginons que les documents mis à votre disposition et les discussions menées vous amènent à estimer que la sélection du site n'a pas pris en compte les communes voisines et qu'une analyse suffisante du contexte n'a pas été menée.

Dans l'onglet SITE, item 3.5, vous allez cocher la case « non », en indiquant les documents qui ont permis ce constat, par exemple le rapport de faisabilité, qu'on codera ici Référence 1 (code R1). Sur la fiche de synthèse, vous préciserez vos commentaires.

Lors de la 2^{ème} évaluation quelques mois plus tard, le constat pourra être différent, si l'analyse du contexte a été menée et les préoccupations prises en compte. Le nouveau document de référence qui aura permis de faire cette deuxième vérification devra alors être cité (disons R7) et la fiche de synthèse mise à jour.

Liste de vérification	1 ^{ère} analyse			2 ^{ème} analyse		
	OUI	NON	REF.	OUI	NON	REF.
3.5. Une analyse récente du contexte socio-économique, culturel et historique existe.		✓	R1	✓		R7



